Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 46 (1910)

Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIme ANNÉE — LAUSANNE

N° 8. — 26 février 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le travail de l'écolier. — L'inspecteur Châtelain — Chronique scolaire : Vaud. — Hygiène scolaire en Amérique. — Bibliographie. —* PARTIE PRATIQUE : *Dessin libre (Suite). — Morceaux à apprendre par cœur. — Comptabilité. — Pensée.*

LE TRAVAIL DE L'ÉCOLIER

Le *travail de l'écolier!* que dire sur ce sujet? N'est-il pas surabondamment connu ? Lire, écrire, calculer, dessiner, étudier, réciter, chanter, constituent des activités scolaires pratiquées depuis un temps déjà bien long et sur la valeur desquelles tout le monde est d'accord. Et chacun pense que le devoir de l'écolier est de s'y livrer de son mieux, afin de parcourir, sinon intégralement, du moins dans ses parties essentielles, le programme imposé.

Mais justement l'écolier se livre-t-il au travail de la meilleure manière ? Réalise-t-il la plus grande somme d'activité dans le moins de temps donné et avec le moins de peine? Tout naturellement sait-il comment il faut s'y prendre pour atteindre ce résultat ou bien quelques directions lui seraient-elles nécessaires? Faudrait-il non seulement faire apprendre l'écolier, mais lui apprendre à apprendre ? Voilà quelques questions que se sont posées les hygiénistes et les psychologues; et ils ont pensé que le plus sûr moyen d'y répondre était *l'expérimentation*. Mais encore que faut-expérimenter ? Qu'est-ce qu'apprendre ? Est-ce de l'observation, d la mémoire ou du raisonnement? Il n'y a pas besoin d'être un philosophe profond pour savoir qu'à côté de la perception et de l'aperception ou compréhension, l'étude est avant tout une affaire

d'association ou de mémoire et qu'apprendre c'est percevoir des idées pour les emmagasiner dans son esprit. On a donc cherché à mesurer cette faculté de l'esprit, ou cette fonction du cerveau, d'emmagasiner un certain nombre d'idées, de les retenir pour les reproduire au besoin. On s'est servi pour cela d'un matériel approprié, comme des séries de syllabes, des colonnes de chiffres ou des pièces de vers qu'on a fait apprendre. On a noté avec soin le nombre de fois qu'il fallait répéter la tâche imposée pour qu'elle soit sue par cœur, puis on a attendu un temps plus ou moins long, un jour, une semaine, un mois, pour réciter de nouveau le travail. Ce qui restait indiquait la puissance de la mémoire. Ainsi je suppose qu'il faille répéter 50 fois une pièce de vers pour qu'elle soit sue. Vous la redemandez au bout de 24 heures, mais il y a des lacunes, vous la faites alors répéter jusqu'à ce qu'elle puisse de nouveau être récitée sans faute et vous constatez que pour atteindre ce résultat, il faut 20 répétitions. Il y a donc une économie de 30 répétitions qui représentent précisément ce qui avait été conservé, soit en fraction les $^{30}/_{50}$ ou les $^{3}/_{5}$. Au bout d'un mois, il faudra peut-être 40 répétitions, on n'aura alors conservé que le $^{1}/_{5}$ et l'oubli est des $^{4}/_{5}$.

Un grand nombre d'expériences de ce genre ont été faites par le professeur Ebbinghaus, de Breslau, par le professeur Meumann alors qu'il était encore à Zurich, et par quelques-uns de leurs élèves. Un Lausannois s'est aussi fait un nom par ses recherches dans ce domaine, c'est le professeur Larguier des Bancels. Toutes ces expériences ont permis de constater chez divers individus la puissance de la faculté rétentive, les variations de cette puissance suivant le temps ou les circonstances, la manière dont se comporte chaque individu vis-à-vis d'un texte à apprendre ; elles ont permis de rechercher les *conditions* dans lesquelles s'opère la mémorisation.

D'après le professeur Meumann, auquel nous empruntons la plupart de nos renseignements, ces conditions sont de deux sortes : les *conditions générales* et les *conditions individuelles*. Ces dernières varient naturellement d'une personne à l'autre et se rapportent surtout à la manière dont chacun utilise les lois générales suivant son type intellectuel. Elles sont essentiellement affaire personnelle. Tout autres sont les *conditions générales* qui, comme

leur nom l'indique, se rapportent à l'ensemble et doivent en conséquence être connues de ceux qui ont à diriger l'instruction d'un ou de plusieurs élèves.

Ces conditions générales se divisent elles-mêmes en deux groupes : les *conditions extérieures* et les *conditions intérieures*. Nous nous occuperons d'abord des conditions extérieures qui, bien que pour la plupart déduites de l'expérimentation, sont utiles à connaître pour la pratique de l'enseignement.

La 1re est la *grandeur* et la *lisibilité* de *l'écriture*, quand il s'agit d'un texte à mémoriser par la lecture. — La 2e réside dans la *difficulté* ou la *facilité* de la *prononciation*. La 3e est la *lenteur* ou la *rapidité* de l'étude. La 4e est le *rythme*. La 5e est la question de savoir s'il faut *étudier mentalement*, à *voix basse* ou à *mi-voix*. La 6e consiste dans la *distribution des répétitions* sur un espace de temps plus ou moins long. La 7e traite de *l'accumulation des répétitions*. La 8e se rapporte aux *méthodes de mémorisation*. La 9e s'occupe de savoir s'il vaut mieux *lire* ou *entendre* ce qui doit être appris. La 10e se rapporte à la *nature du sujet* à étudier.

* * *

Les *deux premières conditions* se comprennent de soi. Il est clair que plus l'écriture est grande et plus elle est lisible, plus l'étude est facile. Il en est de même en ce qui concerne la difficulté phonétique, un texte sera d'autant plus aisé à apprendre que la prononciation en sera plus facile.

La 3me *condition* demande qu'on s'y arrête quelques instants. Faut-il *étudier lentement ou rapidement?* La question est très controversée. Quelques expérimentateurs, Ebbinghaus en particulier, ont trouvé qu'il était préférable d'étudier rapidement ; d'autres pensent, au contraire, que c'est une erreur de croire qu'il y a profit à étudier vite ; on arrive bien ainsi à pouvoir réciter assez promptement par cœur, mais ce savoir est fugitif ; il se conserve mal ; en général, plus on étudie vite plus mal on conserve ce qu'on a appris. Meumann a trouvé qu'il est avantageux d'étudier au début lentement et d'accélérer la vitesse à mesure qu'on avance.

Le *rythme* (4me condition) joue un rôle capital dans l'étude. Tous les expérimentateurs ont trouvé que les séries de syllabes non rythmées étaient beaucoup plus difficiles à apprendre que les

autres, beaucoup d'individus sont même incapables de les retenir. C'est pourquoi les vers se retiennent plus facilement que la prose. On a même recherché quel était le genre de vers qui s'apprenait le mieux. Meumann, qui a expérimenté à Zurich avec des sujets de quatorze nationalités différentes, a trouvé que le rythme préféré par chacun était extrêmement variable et que cette variabilité se remarquait non seulement d'une nation à l'autre, mais même d'une province à l'autre ; ainsi les Allemands du Nord accentuent surtout sur la dernière syllabe, tandis que les Allemands du Sud accentuent la première.

5me point : Faut-il *étudier à haute voix, à mi-voix, à voix basse ou mentalement ?* Les expériences ont montré que l'étude à mi-voix était la plus avantageuse, sauf pour les jeunes enfants pour qui il vaut mieux, chose extraordinaire et qui déroute toutes les prévisions, étudier à voix basse.

L'*espacement des répétitions* est un des points les plus importants à connaître. Quand j'ai une poésie à apprendre, vaut-il mieux l'apprendre tout d'une fois, en une seule séance, ou bien distribuer les répétitions sur plusieurs moments. Si cette poésie doit être récitée dans huit jours, vaut-il mieux attendre au dernier jour pour l'étudier en une seule fois ou bien la répéter un certain nombre de fois chaque jour ? Il ressort d'expériences minutieuses entreprises par Ebbinghaus et Jost que l'espacement des répétitions est de beaucoup le moyen le plus avantageux. A cet égard, une des expériences d'Ebbinghaus est typique. Il s'est exercé à apprendre deux séries de douze syllabes de deux façons : la première en répétant la série jusqu'à ce qu'elle soit sue absolument par cœur. Il lui a fallu pour cela 68 répétitions. 24 heures plus tard une partie des syllabes étaient oubliées et il lui a fallu encore 7 répétitions pour arriver à répéter le tout exactement. Par le second procédé, il a espacé ses répétitions sur 3 jours consécutifs et il lui a fallu en tout 38 répétitions. 24 heures plus tard, soit le 4me jour, 5 répétitions seulement étaient nécessaires pour produire une récitation sans faute. Cet avantage, dû à l'espacement des répétitions peut être attribué à deux causes. Tout d'abord, le fait que les répétitions sont en moins grand nombre à la fois évite la

fatigue et la dépression de l'attention qui résultent infailliblement d'actes trop souvent répétés. La seconde cause réside dans la force associative des anciennes représentations, c'est-à-dire que plus les représentations sont anciennes plus elles ont de force associative. Quand on espace les répétitions sur trois jours, on ne travaille presque qu'avec des anciennes associations; c'est le contraire qui a lieu en apprenant tout le premier jour.

La 7me condition éclaire un certain nombre de points de pratique qui étonnent quelquefois. Vous avez sans doute souvent entendu dire à un enfant qui ne savait pas sa leçon : « Hier soir, je la savais, je l'ai récitée sans faute à maman ». Et vous êtes restés perplexes, et vous vous êtes demandé : « Comment cela se peut-il qu'il ait su sa leçon hier et ne puisse pas la réciter aujourd'hui ? » Eh bien! oui, cela se peut; c'est même la loi constante que le nombre des répétitions nécessaires pour une première récitation par cœur est loin n'être suffisant pour un souvenir durable. Ce n'est qu'en répétant encore un grand nombre de fois après la première récitation par cœur qu'on peut être sûr que ce qu'on a appris ne s'effacera pas du souvenir. Ici se place une question qui a aussi sa valeur pratique. Est-ce qu'en concentrant fortement son attention sur la matière à apprendre, on ne peut pas économiser un certain nombre de répétitions ? Oui, en ce qui concerne les répétitions nécessaires pour arriver à une première récitation par cœur. Non, lorsqu'il s'agit de souvenir durable; il n'y a que l'accumulation des répétitions qui puisse vaincre l'oubli. Il demeure cependant bien entendu que rien ne peut être appris sans attention et qu'il n'est question ici que d'une concentration plus grande de cette faculté.

(A suivre.) L. J.

---

† L'INSPECTEUR CHATELAIN

Ainsi que le dit le faire-part de la famille, c'est « après une maladie longue, pénible et douloureuse » qu'est décédé, le 15 février dernier, l'inspecteur Gonsalve-Auguste Chatelain. Dès l'automne de 1908, il avait obtenu un congé; son état ne s'améliorant pas, il avait demandé sa mise à la retraite pour la fin de 1909. La mort a été pour lui une délivrance; il l'a regardée en face, refusant les

calmants que la science lui offrait pour atténuer ses douleurs poignantes, car il craignait, disait-il, de perdre, à ses derniers moments, par l'abus des remèdes, toute la lucidité de son esprit.

Gonsalve Chatelain, originaire de Neuveville, où il était né, avait fait ses études à l'Ecole normale de Porrentruy. Il fut breveté en 1873, avec vingt-un de ses camarades, tous en vie en ce moment et dont la plupart appartiennent encore à l'enseignement. C'est lui qui devait ouvrir la brèche. A sa sortie de l'Ecole normale, Chatelain fut nommé instituteur à Malleray. Il subit les examens du brevet secondaire et fut nommé à l'Ecole secondaire des filles de Porrentruy, où il a laissé la réputation d'un excellent professeur. C'est en 1893, qu'il fut appelé par la Direction de l'instruction publique, à l'inspection des écoles primaires du XII^me^ arrondissement.

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur la valeur pédagogique de notre collègue. Contentons-nous de répéter, après les journaux politiques de notre Jura, qu'il a accompli son devoir avec tact et dévouement, sachant se faire aimer et estimer aussi bien des autorités scolaires que du corps enseignant. Il a aimé l'école et a consacré toutes ses forces à la rendre populaire et à lui faire suivre une voie de progrès (*Démocrate* du 16 février).

L'inspecteur Chatelain faisait partie de plusieurs commissions chargées d'organiser ou de surveiller certaines branches de l'administration scolaire. C'est ainsi qu'il appartenait en particulier à la Commission des écoles normales du Jura, à la Commission du brevet primaire.

L'inhumation, qui a eu lieu le 17 février, a été une vraie manifestion populaire. Sur la tombe, les instituteurs du district et les élèves de l'Ecole normale ont chanté deux chœurs émouvants sous la direction de M. James Juillerat. M. le directeur Marchand s'est fait l'interprète du corps enseignant et des autorités pour dire en termes éloquents un dernier adieu au défunt. M. Rivier, pasteur, a parlé des sentiments chrétiens de M. Chatelain, de la lutte victorieuse qu'il avait remportée, lui laissant à lui, pasteur, une impression bénie, celle de la lutte et de la victoire des idées spirituelles et religieuses sur la matière.

H. Gobat.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Société pédagogique vaudoise. Section d'Yverdon.** — Les membres de la Section étaient convoqués samedi 19 février, à 2 h. de l'après midi, en séance ordinaire du printemps. Une trentaine seulement avaient répondu à la convocation. L'attrait d'un bel après-midi de congé explique, sans la justifier, l'abstention de plusieurs.

Il y avait à l'ordre du jour une étude de M. Mottaz, instituteur à Suscévaz, sur la meilleure manière d'interpréter et d'utiliser le manuel de « Leçons de choses et éléments de sciences naturelles de MM. Jaccard et Henchoz » en usage depuis deux ans dans nos écoles. Le travail de M. Mottaz, très fouillé et intéressant, tout en mettant en relief les mérites de fond, a montré que l'ouvrage en question était justement critiquable, au point de vue de l'ordre des matières et surtout de la simplicité. Il demande pour être compris et assimilé par les élèves de neuf à douze ans une mise en œuvre trop laborieuse. Le vocabulaire en est chargé de mots savants, la contexture des phrases est compliquée et exige des explications longues et fastidieuses au détriment de l'observation et de l'acquisition des faits et des choses d'ordre scientifique.

Malgré un contre-rapport de M. Saugy, instituteur à Valeyres-sous-Montagny, qui a relevé avec habileté et une pointe d'humour les mérites du manuel de MM. Jaccard et Henchoz, la majorité de l'assemblée a donné raison au premier rapporteur. Un échange de vues très intéressant a suivi sur la meilleure manière d'accommoder le texte, le fond et la forme, au niveau de nos écoliers du degré intermédiaire.

Une leçon de trigonométrie de M. Guidoux, de Mathod, a dû être renvoyée, faute de temps, à une séance prochaine.

Une commission a été désignée pour organiser une course en commun d'un jour pendant l'été. Enfin une série de propositions et de vœux à transmettre à l'assemblée des délégués du 5 mars, a fait l'objet d'une discussion fort animée.

H. Gailloz.

Ecoles primaires supérieures. — Le Département de l'Instruction publique porte à la connaissance du personnel enseignant primaire qu'un examen, pour l'obtention du diplôme spécial pour l'enseignement primaire supérieur, aura lieu fin septembre prochain. Un avis ultérieur en indiquera la date exacte.

Société pédagogique vaudoise. — *L'assemblée des délégués de district*, prévue à l'art. 18 des statuts, aura lieu à Lausanne, au bâtiment de l'Ecole normale, le *5 mars prochain, à 9 ½ h. du matin,* avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Comité. 2. Approbation des comptes. 3. Fixation de la cotisation à la caisse de secours. 4. Subvention au Musée scolaire. 5. Choix des sujets à proposer au Département pour être étudiés dans les conférences de district. 6. Congrès de 1911. 7. Examen d'une proposition de revision des statuts de la S. P. R. 8. Propositions des sections.

Nous reviendrons plus tard sur les décisions prises dans cette importante réunion.

H. Gz.

L'HYGIÈNE SCOLAIRE EN AMÉRIQUE

Du 25 décembre 1908 au 5 janvier 1909 a eu lieu à Santiago un congrès scientifique comptant des représentants de vingt Etats américains. L'hygiène scolaire y a occupé une place importante et a donné lieu à nombre de propositions où la vieille Europe peut se considérer comme travaillant pour ainsi dire à l'unisson avec le Nouveau-Monde et sans être en retard, bien au contraire. Quelques principes directeurs posés nous montrent que partout on éprouve des besoins identiques dans le domaine de l'éducation. Ainsi, au sujet du développement physique, on a insisté sur les points suivants : 1° Utilité de conserver les jeux locaux, régionaux et même nationaux, de les étudier avec soin dans le but de leur assigner leur valeur hygiénique et éducative ; 2° Nécessité de tendre, en matière d'éducation physique des collectivités enfantines et de la jeunesse d'un pays, vers l'unité des idées directrices et des méthodes.

Une discussion importante est intervenue au sujet des examens. L'opinion qui semble avoir prévalu est la suivante :

La fatigue intellectuelle n'est dangereuse que lorsqu'elle n'est pas réparée et il convient, non d'éviter l'effort, mais de le diriger.

L'école ne peut pas négliger les principaux mobiles d'action au cours de la vie : l'émulation, le désir du succès légitime.

Les compositions et l'examen sont donc nécessaires.

Les examens annuels ou correspondant à des périodes plus ou moins étendues de la vie scolaire permettent un travail de revision et de concentration utile pour la solidité des connaissances et la maturation de l'esprit.

Les examens terminaux, s'ils sont mal organisés, peuvent être très nuisibles. Cependant leur disparition serait dangereuse ; elle amènerait une diminution de la valeur des études. Ils doivent donc être conservés, mais judicieusement règlementés.

Il convient que les médecins, les hygiénistes et les pédagogues unissent leurs efforts de façon à faire que l'éducation intellectuelle nuise le moins possible à l'éducation et au développement physique.

Il serait très utile de faire une étude méthodique de la fatigue et du surmenage intellectuels de façon à pouvoir les éviter. Il serait utile d'avoir pour cette étude des méthodes plus exactes que celles qui sont actuellement usitées.

(D'après l'*Hygiène scolaire*.)

III^me^ Congrès international d'hygiène scolaire. — Ce congrès devait avoir lieu à Paris du 29 mars au 2 avril prochains. Mais vu l'impossibilité de trouver un local suffisant pour y installer l'exposition d'hygiène scolaire, qui doit avoir lieu en même temps que le congrès, il a fallu changer la date de celui-ci, en le reportant à la période du 2 au 7 août. L'exposition aura, en effet, un intérêt très grand pour tous les hommes qui s'occupent des questions scolaires, à un titre ou à un autre, et sa suppression aurait été regrettable. L. Hz.

BIBLIOGRAPHIE

Illustrierte schweizerische Schülerzeitung. « Der Kinderfreund ». — Rédaction : E. Sutermeiter et Mme Mühlberg. — Büchler et Cie, Berne. — Prix de l'abonnement : 1 fr. 50.

Cette excellente publication est restée, pendant l'année écoulée, fidèle à son programme, qui est d'instruire et de moraliser sous une forme attrayante. L'imagination a sa part par des poésies, des contes et des illustrations fantaisistes. A signaler encore de jolies causeries scientifiques, ainsi qu'une application très intéressante du dessin à l'école primaire : le récit bien connu de Johanna Spyri, « Foni de Kandergrund, illustré par les élèves d'une classe de cinquième à St-Gall.

Au moment où la littérature criminelle fait tant de mal, les publications du genre de celle-ci méritent les encouragements de tous les amis de l'enfance.

E. B.

Les sciences pour tous, par J. Leday. — Réunir dans un volume de moins de 400 pages les matières concernant : la chimie, la physique, la géologie, l'hygiène, l'alimentation, l'anatomie, la physiologie, la zoologie, la botanique, l'agriculture, enfin la fabrication des principaux produits industriels, et, avec tout cela, rester clair et intéressant, semble impossible. L'ouvrage de M. Leday a cependant réalisé ce tour de force. On trouve de tout dans ce volume et surtout de l'actualité : télégraphie sans fil, ballons dirigeables, aéroplanes, etc. La partie concernant les principaux produits industriels est surtout intéressante ; le chapitre, le tissage, par exemple, y est traité d'une façon remarquable.

G. C.

***

Reçu : *Correspondance de Jean-Jacques Rousseau avec Léonard Usteri*, publiée par MM. Paul Usteri, ancien professeur à l'Ecole cantonale de Zurich et Eugène Ritter, docteur ès-lettres, professeur honoraire à l'Université de Genève. Genève, Librairie Kündig, 1910.

***

— *Congrès internationaux de pédologie.* La Suisse y est représentée par M. Claparède, professeur à l'Université de Genève.

A propos du verbe « carifariborder ».

Mlle Emma Mandrot nous envoie à ce sujet la communication suivante :

« Dans la *Gazette de Lausanne* du 24 novembre dernier, j'ai lu un jugement de M. le professeur Emery au sujet du mot *carifariborder*, mot qui n'existe pas dans le Dictionnaire de l'Académie française. Que M. Emery n'ait jamais entendu ce mot, c'est possible ; mais il est bien lausannois.

« Ma mère, née en 1800, à Lausanne, de la famille Augier de la corporation française, allait, dès l'âge de 14-16 ans, chez Mme Clavel de Brenles pour lui servir de lectrice. Là, elle voyait souvent Mme de Montolieu, et je suppose que c'est là qu'elle a appris ce qui suit, qu'elle nous faisait répéter sans bredouiller et qui peut-être amusera les enfants :

« Je vous vends la pantoufle de Madame, toute ourlée, toute bordée, toute carifaribordée. Si j'en avais l'ourlure, la bordure, la carifaribordure, je l'ourlerais, je la borderais, je la carifariborderais, aussi bien que l'ourleur, le bordeur, le carifaribordeur qui l'a ourlée, bordée, carifaribordée. »

PARTIE PRATIQUE

DESSIN LIBRE (Suite). — *Dans une classe d'arriérés.*

Les bruits.

Des causeries, des exercices d'audition pratiques soit en classe, soit à la maison (comme devoir d'observation) sur les différents bruits de la classe, de la maison, de la rue, de la campagne, avait précédé le dessin libre.

Etaient présents 5 garçons et 3 filles.

Les $^2/_5$ des dessins représentent des *actions* tandis que les $^3/_5$ représentent des *choses* pouvant faire du bruit. Comme actions, 7 parlent de taper (avec les pieds, les mains, une règle, le poing) ; 1 d'enfoncer un pieu dans l'eau (bruit observé à la promenade, le dimanche) ; 2 de marcher (sur les escaliers, sur des pierres) ; puis on dessine un bébé qui tombe, un monsieur qui ferme la porte, un autre qui joue aux quilles, un homme qui sert des bouteilles, une petite fille qui renverse des assiettes, une qui a des crécelles, une autre qui crie, des enfants qui chantent, etc. — Comme objets 9 enfants parlent de voitures, chars ou fourgon postal, 4 de trams, 4 d'oiseaux, 3 de bateaux, 2 de bicyclettes, 2 de pianos ; puis viennent des cloches, des pierres, une caisse, un fourneau (quand on met du charbon dedans, m'explique-t-on), des portes, des bancs ; enfin seule la fillette la moins arriérée cite un bruit de la nature : le lac avec les vagues.

Expériences sur la mémoire des images.

J'ai présenté aux 8 enfants (groupés autour de moi), pendant une demi-minute environ, 9 images collées sur une feuille ; les 5 premières étaient colorées, les autres ne l'étaient pas ; ces images représentaient : un chapeau, une vache, des fleurs, une abeille, un coq, une poussette, une hache, une cuiller, un bateau à vapeur. Les enfants ont dessiné ce qu'ils se rappelaient immédiatement après la présentation des images. Puis l'expérience a été répétée une seconde fois, tout de suite après, dans les mêmes conditions.

A la première expérience, j'ai recueilli 27 souvenirs exacts, soit 3 $^1/_2$ environ par enfant ; lors de la seconde, 43 souvenirs, soit 5 $^1/_2$ environ par enfant (exactement 3,375 et 5,375). En éliminant 2 enfants anormaux, qui ont très mal réussi pour ne considérer que les arriérés, j'arrive à une moyenne approximative de 4 souvenirs pour la première expérience et 7 pour la seconde (exactement 3,83 et 6,83). Des chiffres portant sur un nombre aussi restreint d'enfants n'ont pas grande valeur ; il serait néanmoins intéressant de connaître les résultats que donneraient des expériences analogues avec des enfants normaux ; peut-être ne seraient-ils pas beaucoup meilleurs ?

Tous les objets n'ont pas été retenus également par les enfants. Sur les 2 expériences, le drapeau a été dessiné 13 fois, (c'était un drapeau fédéral, en couleurs) ; le bateau 10 fois (quoique non colorié, il a excité l'intérêt des enfants) ; le coq 9 fois, la poussette 8 fois, la vache 8 fois, les fleurs 7 fois, la hache 6 fois, l'abeille 5 fois et la cuiller 4 fois. Deux enfants anormaux et un arriéré ont ajouté des objets ne figurant pas sur la feuille exposée ; mais tandis que l'élève arriéré a ajouté un couteau et une fourchette, suggérés par l'idée de cuiller, les

anormaux ont dessiné des objets quelconques, l'un un arbre et une fontaine, un berceau et une fenêtre, l'autre des volets, une porte et un carrousel.

De telles expériences ne sont certes pas du temps perdu, ni pour les élèves à qui elles apprennent à voir pour se rappeler, ni pour les maîtres qui sont ainsi renseignés sur le degré de mémoire visuelle de leurs élèves.

Occupations de la maman.

Le dessin libre a été précédé d'une causerie sur ce sujet. Les 10 enfants présents ont représenté en tout 25 actions différentes.

Ce sont les commissions qui reviennent le plus souvent (4 fois) ; puis laver la vaisselle ; récurer ; mettre du bois au feu (4 fois) ; laver le linge, fermer les volets (3 fois) ; faire son lit ; mettre la table. laver les fenêtres ; laver le bébé (2 fois) ; autres occupations citées par un enfant seulement : faire le dîner ; brasser ; tricoter ; moudre le café ; traîner la poussette ; balayer ; aller à la cave, etc. ; « elle me boutonne », dit une petite fille pour expliquer son dessin ; une autre dont le père est un alcoolique invétéré cite comme unique occupation de la maman : « Elle apporte des bouteilles. — Pour qui ? — Pour mon papa ! »

Enfants qui font plaisir et enfants qui font de la peine à leurs parents.

Après une causerie également.

Les dessins varient beaucoup en nombre et en qualité suivant les enfants ; tandis qu'une fillette anormale (12 ans) ne représente qu'une scène pour chaque face du sujet, un garçon 7 ans ½, très retardé pour la lecture et l'orthographe, parce que doué d'une mémoire auditive très faible, mais très développé sous le rapport visuel et fort adroit à rendre sa pensée par le dessin, représente en 8 scènes chacune des deux parties du sujet.

Voici pour les enfants sages : *i* balaie ; *i* fait le feu ; *i* fait son lit ; *i* fait le déjeûner ; *i* coupe du bois ; il arrose les fleurs ; il a fermé les volets ; il a allumé une lampe. Et la série des enfants sots : *i* veut rien faire (on voit les deux bras inoccupés) ; *i* donne un coup de pied au chien ; *i* va à l'école sans déjeûner ; il a lancé son soulier ; il a cassé les assiettes, il a tapé un garçon ; il a cassé une vitre ; *i* donne encore un coup de pied au chien ; *i* prend de la confiture.

Sur l'ensemble, les enfants sages qui reviennent le plus souvent sont ceux qui embrassent leur maman, ceux qui font les commissions, ceux qui font leur lit (4 fois) ; puis ceux qui balayent, ceux qui essuient les fenêtres, puis un enfant « qui demande du pain s'il vous plaît », un qui pelle des pommes de terre ; un autre qui en ramasse ; des enfants qui vont promener en se donnant la main ; « i z'habillent les chevaux », dit le fils d'un charretier.

Parmi les sottises, c'est l'action de casser (un bol, une vitre, des assiettes) qui revient le plus souvent (4 fois) ; 3 fois on dessine simplement un enfant qui est méchant, sans que le dessin offre rien de caractéristique ; 2 fois un qui pleure ; deux fois un qui ne veut pas faire les commissions ; une fillette de huit ans représente en une seule scène une maison avec un petit garçon qui sort pour faire une commission ; le même qui revient ; puis un autre petit garçon qui est allé se cacher sur le toit parce qu'il ne veut pas faire de commissions ; mais, très mo-

rale, l'auteur du dessin ne le laisse pas échapper à la juste punition des méchants : « il pleut » explique-t-elle, tandis que son crayon a indiqué des torrents d'eau tombant sur le rebelle. *(A suivre).*

MORCEAUX A APPRENDRE PAR COEUR. (*Suite*).

13. Ode helvétique.

O pères vénérés des cités helvétiques,
Qui, dans le saint halo des légendes antiques,
Toujours plus fiers, toujours plus grands,
Levez votre main droite au bord de l'eau dormante !
Et toi, qui repoussais du pied dans la tourmente
La barque frêle des tyrans !

Et toi, qui pour ouvrir le dur sillon t'élances,
Et consacres, penché sur ta gerbe de lances,
La moisson rouge de Sempach !
Vous, pâtres d'Appenzell et des ligues grisonnes,
Toi, beau nom qui dans nos faits d'armes résonne,
Nom des Reding, ou des d'Erlach !

Et ceux qu'un jour Saint-Jacques vit, en ses murailles,
Arrachant tout sanglants les traits de leurs entrailles,
Les renvoyer à l'ennemi,
Un contre dix, tomber jusques au dernier homme,
Et si bien dépasser même la Grèce et Rome
Que le vainqueur en a frémi !

Et vous, martyrs, posant dans votre honneur sans tache,
Davel ou Berthelier, vos têtes sous la hache !
Vous tous, de lumière vêtus,
Qui par tant d'héroïsme avez fait la patrie,
La Suisse redira toujours, l'âme attendrie,
Vos dévoûments et vos vertus.

Edouard Tavan, *La coupe d'Onyx*, p. 68 et 69.

Notes. — Dans *La coupe d'Onyx*, la pièce compte dix strophes. Nous donnons ici le milieu du poème, les stances 4, 5, 6 et 7. Le début et la fin sont à part. Le poète y exprime des sentiments et des faits exclusivement personnels. Les trois premières strophes racontent les ambitions et les espoirs de jeunesse ; l'écrivain voulait élever :

Un temple triomphal dont la blanche coupole
Aurait fait resplendir de l'un à l'autre pôle
Les noms sacrés de nos aïeux.

Les stances finales sont comme accablées de lassitude et de découragement ; elles sont très belles néanmoins. Le poète a vieilli, les ans ont passé, les projets ne se sont pas réalisés ; Tavan n'a pas écrit le livre qu'il avait rêvé d'écrire à la gloire des aïeux :

Le joug dur de la vie a pesé sur ma tête,
Et je vais sans savoir où le sillon s'arrête,
Là-bas sous les cieux assombris.
Et ce luth où vibra l'avril de mes années
Repose, enguirlandé d'illusion fanées,
Sous les poussières du passé ;
Sur son rêve l'oubli file ses toiles grises,
Et ses cordes n'ont plus, lorsque passent les brises,
Qu'un long gémissement lassé.

Que le poète se rassure ! N'y eût-il que ces dix strophes, elles sont assez belles, elles sont assez vibrantes de patriotisme, pour valoir — comme le sonnet sans défaut dont parle Boileau — seules un long poème. La patrie ! Innombrables sont les poètes qu'elle a inspirés. Leur art, malheureusement, n'a pas été toujours à la hauteur de leur patriotisme. Il faut choisir. Or, jamais Edouard Tavan n'écrivit de vers médiocres. Artiste, il l'est profondément.

Exercices. — 1. Vocabulaire : vénérer, halo, frêle, tyran, consacrer, fait d'armes, vainqueur, martyr, héroïsme.

2. Jusqu'au et jusques au ; outre la différence de sens, pourquoi l'auteur a-t-il employé jusques au ? Dévoûment et dévouement ; pourquoi le premier, ici ? Indiquez d'autres mots analogues : gaîté ou gaieté ; gaîment ou gaiement ; aboîment ou aboiement ; déploîment ou déploiement ; broîment ou broiement ; tutoîment ou tutoiement ; paîment, paiement (ou payement), etc.

3. Figures : pères des cités ; — le halo des légendes ; — le dur sillon, la gerbe de lances, la moisson rouge, de Sempach ; — beau nom qui résonne ; — martyrs vêtus de lumières.

4. Questions historiques (se servir de la carte murale et des cartes du manuel d'histoire de M. Rosier).

De quelle période historique s'agit-il dans la première stance ? — A qui s'applique le vers : « Levez votre main droite au bord de l'eau dormante ? » — Quelle est cette eau ? — Montrez le Rütli. — De qui parlent les deux derniers vers ? — Montrez la Tellsplatte.

A quels événements se rattachent les strophes 2 et 3 ? — Quel héros le poète chante-t-il au début de la deuxième stance ? — Date de la guerre de Sempach ? — Montrez Sempach ; Stans. — Résumez les luttes Appenzellois pour l'indépendance. — Que nous rappellent les dates de 1403 et 1405 ? — Montrez le Vœgelisegg ; le Stoss. — Quand se fondèrent les ligues grisonnes ? — Montrez Trons. — Entrée dans la Confédération : d'Appenzell ; des Grisons ? — De quel canton sont les Reding ? — Les d'Erlach ? — Quels sont les membres les plus illustres de ces familles historiques ? — Dites ce que vous savez d'Ital Reding. — Siècle ? — Résumez brièvement la guerre civile de Zurich. — Qui était Aloïs Reding ? — Rappelez les principaux événements de l'année 1798. — Que savez-vous de Rodolphe d'Erlach ? — Montrez Laupen. — Date de la bataille ? — Causes et conséquences ? — Monument de Rodolphe d'Erlach ? — Parlez de Charles-Louis d'Erlach. — Rappelez la chute de la Confédération des treize cantons. Associez ces idées avec celles qui ont été exprimées à propos d'Aloïs Reding. Résumez le combat de Neuenegg.

Que chante la troisième stance? — Date? — Rattacher à la guerre civile de Zurich. — Que fut-il plus tard? — Quel rôle joua-t-il dans l'histoire de la Suisse?

Racontez très succinctement l'histoire de Davel. — Date de sa mort? — Que savez-vous de Philibert Berthelier? — A quels événements fut-il mêlé? — Rappelez les luttes de Genève contre la Savoie. — Contemporains? — Monuments des deux martyrs?

5. Exercices de dérivation. *Pied*, piéton, piètre, piétiner, piétinement, piéter, piètrement, piètrerie, pédestre, pédestrement, pédale, bipède, quadrupède, vélocipède, empiéter, empiètement, contre-pied, etc. (On pourrait aussi joindre à cette famille les mots tirés du grec : apode, antipode, gastéropode, hexapode, myriapode, etc.).

Nom, nommer, nominal, nominalement, nomination, nominatif, nominateur, mominalisme, nominaliste, nominataire, nommément, nomenclature, nomenclateur, nominativement, innomé, innominé, innommable, dénommer, dénomination, dénominatif, dénominateur, renom, renommer, renommée, surnom, surnommer, prénom, etc.

Trait. (On aurait pu réunir cette famille à celle de *tirer*. Voir *Le forgeron*, de A. Millien. Quoique l'origine de ces mots soit différente, — tirer étant germanique et trait, latin — leur sens est identique). Traire, traite, traction, trayon, train, traîne, traînée, traîner, traîneau, traînage, traînard, traîneur, entraîner, attrait, attraction, attractif, contracter, contraction, contractile, contractilité, distraire, distraction, extraire, extrait, extraction, extracteur, portrait, portraitiste, retrait, retraite, rétracter, rétractile, rétractilité, rétraction, soustraire, soustraction, etc.

Poser, pose, poseur, posage, position, posément, positif, positivement, positivisme, positiviste, apposer, apposition, composer, composition, compositeur, composite, composant, composteur, compote, compotier, décomposer, décomposition, décomposable, recomposer, recomposition, déposer, déposition, dépôt, dépositaire, déposer, disposition, dispos, dispositif, indisposer, indisposition, imposer, impôt, imposition, imposable, imposant, imposte, imposteur, imposture, interposer, interposition, juxtaposer, juxtaposition, opposer, opposant, opposable, opposite, préposer, préposition, prépositif, proposer, proposition, propos, proposant, reposer, repos, reposoir, superposer, superposition, supposer, supposition, supposable, suppositoire, suppôt, transposer, transposition, etc.

6. Participe présent : arrachant, posant. — Adjectif verbal : dormante, sanglants.

7. Pronom relatif qui.

8. Exercices d'orthographe.

Albert Chessex.

COMPTABILITÉ [1]

Deuxième exemple de tenue des livres en partie simple.

M. Martinet vous prie d'établir sa situation au 31 janvier. Pour simplifier les écritures, nous établissons directement l'inventaire du 1er janvier. L'élève établira celui du 31 janvier après avoir soldé les comptes.

[1] Pour le commencement, voir *Educateur* 1909, pages 662 et 726.

INVENTAIRE DE L. MARTINET

	au 1er janvier.		*au 31 janvier.*	
	Actif.	Passif.	Actif.	Passif.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Terrain	32 000		32 000	
Maison	12 000		12 000	
Matériel et outillage	1 400		1 380	
Bétail	4 210		4 500	
Mobilier, vêtements	2 000		1 990	
Fourrages et provisions	1 770		1 600	
Objets divers	100		100	
Caisse d'épargne	250		300	
Espèces en caisse	640		115	
Débiteurs, charrois faits	35		—	
Crédit Foncier, obligat.		10 000		9 900
Note du maréchal Nicolas		60		—
» charron Samuel		35		15
Mon capital au 1er janvier		44 310		—
	54 405	54 405		
Forestier m. achat de bois				85
Mon capital au 31 janv. est de				43 985
			53 985	53 985

Opérations du mois de janvier. — Dépenses du ménage 30 fr. Mise du bois de Forestier pour 85 fr. payables au 30 avril. Reçu de divers débiteurs 35 fr. Payé au domestique son salaire de janvier 40 fr. Payé la note du maréchal 60 fr. Remis au charron 20 fr. Reçu pour le lait de décembre 200 fr. Achat d'engrais au comptant 60 fr Versé à la Caisse d'Epargne 50 fr. Payé au Crédit Foncier annuité de 500 fr., 400 fr. pour intérêt. et 100 pour amortissement.

On établira les comptes suivants : Caisse, Caisse d'Epargne, Débiteurs, Nicolas, Samuel, Crédit Foncier, Domestique, Forestier.

Le bétail subit une augmentation de 290 fr. ; le matériel est évalué à 1380 fr. ; le mobilier à 1990 fr. ; les fourrages à 1600 fr.

Caisse de Janvier.	*Doit.*	*Avoir.*
	Fr.	Fr.
En Caisse	640	
Dépenses de ménage		30
Reçu de divers débiteurs	35	
Salaire du domestique		40
Payé note du maréchal Nicolas		60
Acompte livré au charron		20
Lait de décembre	200	
Achat d'engrais		60
Versement à la Caisse d'Epargne		50
Intérêt payé au Crédit Foncier		400
Amortisssement » »		100
Solde en Caisse au 31 janvier		115
	875	875

Caisse d'Epargne.

Solde au 31 décembre	250	
Versement de Janvier	50	
Solde dû au 31 janvier		300
	300	300

Débiteurs.

Charrois faits à divers	35	
Reçu		35

Nicolas maréchal.

Sa note		60
Mon payement	60	

Samuel charron.

Sa note		35
Mon acompte	20	
Solde en sa faveur	15	
	35	35

Crédit Foncier.

Son obligation		10 000
Amortissement de janvier	100	
Solde créditeur en faveur de la Caisse	9 900	
	10 000	

Domestique.

Salaire annuel 480 fr. Salaire d'un mois 40.

Salaire de janvier		40
Mon payement	40	

Ce compte reste ouvert jusqu'à la fin de l'année.

Forestier.

Ma mise de bois payable en avril		80

Au 1er janvier, mon capital était de	Fr.	44 310
» 31 » » » » »	»	43 985
Perte sur l'exercice de janvier	Fr.	325

L. P.

PENSÉE

L'intérêt inspiré par le sujet même de l'étude est un talisman unique pour l'attention et la mémoire.

J.-P. Richter.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

XXV^me cours normal suisse de travaux manuels à Bâle

du 10 juillet au 6 août 1910.

La *Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons* organise *à Bâle*, du 10 juillet au 6 août 1910, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Bâle-Ville, le XXV^me cours normal suisse de travaux manuels.

I. But général.

Les travaux manuels exercent les sens des élèves, ils leur apprennent à observer avec exactitude et leur fournissent l'habileté de la main.

En faisant appel à l'activité personnelle des enfants, les travaux manuels leur permettent encore d'appliquer les connaissances théoriques acquises à l'école; ils fortifient leur volonté et les rendent capables d'exécuter ce qu'ils ont conçu.

Le cours normal suisse renseignera les participants sur la meilleure manière d'atteindre le but proposé.

II. Division et durée du cours, finance d'inscription.

Le cours comprend les divisions suivantes:

1. *Le cours élémentaire*	du	10	juillet	au	6	août	coût fr.	65
2. *Le cartonnage*	„	10	„	„	6	„	„ „	65
3. a) *Le travail du bois à l'établi*	„	10	„	„	6	„	„ „	65
b) *Le cours de perfectionnement*	„	10	„	„	23	juillet	„ „	35
4. *La sculpture*	„	10	„	„	6	août	„ „	65
5. *Le modelage*	„	10	„	„	6	„	„ „	65
6. *Le travail sur métaux*	„	10	„	„	6	„	„ „	65
7. *Le cours pratique de chimie, physique et électricité*	„	10	„	„	6	„	„ „	65
8. *Le cours pour maîtres et maîtresses de classes gardiennes*	„	10	„	„	23	juillet	„ „	35

III. But spécial de chaque division.

1° **Le cours élémentaire** est destiné aux élèves des quatre premières années scolaires, y compris ceux des classes de retardés et des classes spéciales. Il se propose de fournir aux maîtres les moyens de développer le jugement de leurs élèves et de mettre en relation les leçons théoriques de calcul et de langage avec le travail manuel. Le cours élémentaire comprend des travaux en argile, en papier et en demi-carton, ainsi que le dessin au crayon et au pinceau.

2° **Le cartonnage** fait suite au cours élémentaire (de la 5^me à la 7^me année scolaire). Il exige de l'élève beaucoup d'exactitude et de propreté et contribue à développer le sens du beau. Les travaux sont en rapport étroit avec enseignement de l'arithmétique, de la géométrie et du dessin. Enfin ils fournissent des objets utiles à l'école et à la maison.

3° **Le travail à l'établi** (de la 7^me à la 9^me année scolaire) demande des élèves une certaine force corporelle; il est l'occasion d'observations intéressantes sur les matières premières et l'outillage. De plus il fait ressortir la nécessité du dessin technique pour l'exécution d'un objet.

Le cours de perfectionnement de travail à l'établi a une durée de *deux* semaines. Y seront seuls admis les maîtres ayant déjà suivi un cours de menuiserie. Le cours n'a pas seulement pour but de perfectionner l'habilité technique des participants, mais surtout de les mettre au courant des progrès réalisés dans cette branche.

4° **La sculpture** comprend la sculpture au trait, le champ-levé et la sculpture en relief. Ces travaux sont une application pratique du dessin; ils développent le sens esthétique et forment le goût. Quelques connaissances des travaux à l'établi sont indispensables aux participants de ce cours.

5° **Le modelage** (de la 1re à la 9me année scolaire) offre de grands avantages à tous les degrés de l'école. Il est un moyen de développement très important pour l'œil et la main; il vivifie l'enseignement intuitif et celui du dessin.

6° **Le travail des métaux,** destiné aux élèves des 8me et 9me années scolaires, leur fait connaître les qualités des différents métaux. Il leur apprend aussi à les travailler à froid. Le programme prévoit: la confection d'objets pratiques et de modèles pour le dessin à main levée, le dessin technique, et la mécanique.

7° **Le cours pratique de chimie, physique et électricité** poursuit un double but: d'abord apprendre au maître à faire avec ses élèves des expériences de chimie et de physique, et ensuite le mettre à même de construire certains appareils simples. Le cours est destiné aux maîtres des écoles primaires supérieures, des écoles secondaires et moyennes.

Il est la suite naturelle des progrès de la pédagogie et offre aux participants une quantité de suggestions pratiques.

8° **Le cours pour maîtres et maîtresses de classes gardiennes.** Ces classes reçoivent le soir ou pendant les vacances les enfants qui manquent de surveillance à la maison. Lorsque le temps ne permet pas le jeu en plein air, l'activité naturelle des enfants a besoin d'un dérivatif, et on n'a pas toujours un travail convenable à leur donner. La tâche du cours sera de faire connaître aux participants certains travaux qui peuvent facilement être introduits dans les classes gardiennes et qui ne nécessitent qu'une dépense insignifiante; ainsi les travaux en argile, ceux en bois naturel et le tissage.

IV. Organisation.

a) *L'enseignement* sera donné en français et en allemand. Les participants peuvent choisir le cours qu'ils désirent prendre.

b) *Durée du cours.* Chaque branche sera enseignée à raison de 9 heures par jour. Le samedi après-midi sera consacré à des courses ou à la visite des curiosités de Bâle et des environs.

c) *Frais.* La finance d'inscription est payable dans la 1re semaine du cours. Les frais de logement et de pension s'élèveront à environ 90 fr.

d) *Subvention fédérale.* Le Département fédéral de l'Industrie accordera à chaque participant, par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique de Bâle-Ville, une subvention égale à celle qu'il aura obtenue de son *canton.* Les subsides *communaux* ne pourront entrer en ligne de compte pour le calcul de la subvention fédérale. Chaque participant subventionné est instamment prié de vulgariser les connaissances acquises au cours, soit par l'enseignement du travail manuel, soit par la propagande en faveur de l'ouverture de nouveaux ateliers.

e) *Conférences.* Les questions théoriques seront traitées dans des conférences suivies de discussion. Les participants pourront aussi visiter des établissements spéciaux.

f) *Logement et pension.* Le Directeur du cours, Mr. **E. Angst,** conseiller d'éducation, Breisacherstrasse 63, *Bâle,* veut bien se charger, sur demande des participants, de leur procurer pension et logement et de leur fournir tous les renseignements nécessaires.

V. Inscriptions.

Les inscriptions se feront au moyen de formulaires spéciaux, que les intéressés pourront se procurer auprès de la Direction du cours et des Départements cantonaux de l'Instruction publique. D'autres exemplaires de ces formulaires seront à la disposition du corps enseignant dans les Expositions scolaires de Berne, de Fribourg, de Lausanne et de Zurich. Les instituteurs qui désirent suivre le cours adresseront leur demande, **jusqu'au 15 mai 1910 au plus tard,** au Département de l'Instruction publique de leur canton.

Une circulaire ultérieure indiquera aux participants: le lieu et l'heure de l'ouverture des cours; le programme et l'horaire journalier; les outils que chaque participant devra se procurer.

Nous invitons cordialement les instituteurs et les institutrices de la Suisse à suivre nombreux le 25me cours normal et nous comptons, dans l'intérêt de l'éducation de la jeunesse, sur une très forte participation. M. M. les maîtres et la direction feront tous leurs efforts pour rendre le cours agréable autant qu'utile.

Zurich, / ***Bâle,*** *le 15 février 1910.*

Au nom du Comité de la Société pour l'extension du travail manuel dans les écoles de garçons:

Le Secrétaire: ***Heinr. Hiestand.*** Le Président: ***Ed. Oertli.***

Le chef du Département de l'Instruction publique du canton de Bâle-Ville:

Alb. Burckhardt, *Conseiller d'Etat.*

Le directeur du cours:

E. Angst, *Bâle, Breisacherstrasse.*

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **a l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer a l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GŒBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 % aux membres de la **S. P. V**

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. **13.887.000.**

Fonds total plus de fr. **105.583.000. Assurances en cours** plus de fr. **214.544.000**

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande.** ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

INSTITUT LÉMANIA

Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),
à la **Maturité fédérale**
et au **Polytechnicum fédéral.**

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève,** fourni gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHATEL
Téléphone **Rue Colombière, NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

UN

CADEAU UTILE ET AGRÉABLE

est une

MACHINE A COUDRE

SINGER

Payement par termes. — Escompte au comptant.
Garantie sur facture.
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.
Delémont, avenue de la Gare.
Fribourg, rue de Lausanne, 144.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Avenue des Alpes.
Neuchâtel, place du Marché, 2.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

ÉDITION FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, Rue de Bourg. — PARIS, 28, Rue de Bondy.

Succursales à NEUCHATEL et VEVEY.

VIENT DE PARAITRE:

CHOEURS A 2 ET A 3 VOIX EGALES **A CAPELLA** OU AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO, ORGUE OU HARMONIUM AD LIBITUM.

Grast-Kling. **Chant des vignerons du Printemps,** à 2 voix égales, à capella 1818. Parties vocales en partition 0.30

Mendelssohn-Kling. **Chanson et Chœur des fées** tirés de « Songes d'une nuit d'été» 1816, parties vocales en partition 0.50
Accompagnement en location.

— **Chœur final,** tiré de « Songes d'une nuit d'été » 1817. Parties vocales en partition 0.50
Accompagnement en location.

Niedermeyer-Kling, **Vois l'aurore,** tyrolienne, à 2 voix égales à cappella, 96. Parties vocales en partition 0.30

North Ch. op. 46 N° 1 **Fête scolaire,** 1765. Parties vocales en partition 0.25
1763. Partition chant et accompagnement 1.25

— op. 46 N° 2 **Chant de promotions,** 1766. Parties vocales en partition 0.25
1764. Partition chant et accompagnement. 1.75

Sachs Léo. **Printemps vainqueur,** 1292. Parties vocales 0.50
793. Partition chant et accompagnement, 2.50

CHOEURS A VOIX D'HOMMES AVEC ACCOMPAGNEMENT.

298. *Berlioz H.* **Chant des Bretons,** Voix seules en partition 0.75
Accompagnement pour piano en location.

299. — **Chant guerrier,** avec solî de ténor et basse, voix seules en part. 1.50
Accompagnement pour piano en location.

Brody A. op. 44 **Sonnet à la forêt,** trio pour ténor, baryton et basse, 417. partition chant et piano 3.—
417. parties séparées 0.30

— **Terre d'Helvétie,** à 3 voix, 457. partition chant et piano 2,—
457. voix seules en partition 0.50

1. *Doret G.* **Voix de la Patrie,** cantate avec soli et orchestre ou piano, partition chant et piano 3.50
Matériel de chœur et d'orchestre en location.

— **l'Automne,** avec orchestre ou piano 1641. partition chant et piano 1.50
1113. voix seules en partition 1.50
Matériel d'orchestre en location.

— **l'Hymne au travail,** 1114. voix seules en partition 1.—
1648 accompagnement de piano 1.—

Hochstteter J. **Stances à l'Helvétie,** avec solo de baryton, 416 partition chant et piano 2.—
Voix seules en partition 0.25

Lauber J. op. 11 **Hymne Suisse,** avec orchestre ou piano, 784 partition chant et et piano 2.—
Voix seules en partition 0.50
Matériel d'orchestre en location.

Mayor Ch. **Le Soleil du Léman,** avec mezzo-soprano solo et orchestre ou piano, 1132. partition chant et piano 4.—
1319. voix seules en partition 1,—
Matériel d'orchestre en location.

Pantillon. op 55 **Hymne à l'Aurore,** avec orchestre ou piano, 1410 partition chant et piano 2.—
1410. voix seules en partition 0.50
Matériel d'orchestre en location.

Lausanne. —Imprimeries Réunies (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIme ANNÉE. — No 9 LAUSANNE — 5 Mars 1910.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

ÉDITION „ATAR" GENÈVE

CRÉATION DE LA MAISON

MA JOLIE BIBLIOTHÈQUE

(Bibliothèque pour l'enfance et la jeunesse.)

Prix de chaque volume, relié toile rouge, noir et or, 3.50 fr.

„Ma Jolie Bibliothèque" comprend les ouvrages suivants :

Nos enfants et leurs amis, par S. Cornaz, illustré par J. Jacobi.
Nouveaux amis, par S. Cornaz, illustré par E. Elzingre.
Une princesse en servitude, par Mme Hautesource, illustré par E. Elzingre.
La bonne route, par Mme L. Hautesource, illustré par E. Elzingre.
Le Rêve de Claire, par Lucie Achard, illustré par E. Elzingre.
Le drame du Nivernais, par J.-M. Mermin, illustré par Mlle Lachenal.
Contes rustiques, par Antoinette Vuagnat, illustrés par Mlle Calame.

Nous ne saurions assez recommander aux instituteurs et parents de mettre ces livres entre les mains de tous leurs élèves et enfants.

Les livres de **« Ma Jolie Bibliothèque » sont écrits et illustrés par des auteurs et artistes romands.**

Conservons notre esprit suisse romand au lieu de le gâter par des publications qui viennent de l'étranger.

Chaque année « Ma Jolie Bibliothèque » sera enrichie d'un ou de plusieurs volumes inédits.

En vente dans toutes les librairies et chez les éditeurs, **ÉDITION ATAR, Corraterie 12, Genève.**

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **a l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer a l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit !** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GŒBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Les Livres Roses pour la Jeunesse

UN APPEL AUX PARENTS

COMMENT DONNER AUX ENFANTS LE GOUT DE LA LECTURE

Il n'est rien de plus important que de donner aux enfants le goût de la lecture. N'est-ce pas le plaisir le plus sain, le plus durable, et le moins cher ? N'est-ce pas par la lecture de **bons livres** que tout s'apprend ? Pourquoi nos enfants ne tirent-ils pas de ce moyen de récréation et d'instruction tout le parti possible ?

Parce que généralement le livre est rébarbatif et leur rappelle la classe ;
Parce que le livre est laid ;
Parce que le livre est ennuyeux ;
Parce qu'il n'est pas illustré ou mal illustré ;
Enfin, parce qu'il est trop cher et n'est point accessible à leur petite bourse.

Des HISTOIRES et des IMAGES !
Des IMAGES et des HISTOIRES !

Voilà ce qu'il faut offrir aux enfants pour leur donner le goût de la lecture.

En même temps, par surcroît, on leur donnera le goût du dessin, on leur permettra de satisfaire une passion innée pour le coloriage et l'enluminure.

Le livre d'Histoires en Images **à bon marché** n'existait pas chez nous, — il existe maintenant.

On pourra s'en convaincre en parcourant l'un quelconque des petits livres mis en vente au prix invraisemblable de 20 centimes, où l'enfant trouvera tour à tour la réalité et le rêve ; tout ce qui parle à son imagination et à son cœur ; contes, récits, aventures, historiettes, actions des personnages fameux, vies des enfants et des hommes célèbres ; histoire des bêtes curieuses, voyages; inventions, etc.

Petits et grands y trouveront plaisir et profit ; les parents eux-mêmes aimeront ces récits évocateurs de l'âge d'or et les raconteront aux tout petits en attendant que ceux-ci puissent les lire à leur tour.

Donc la bonne nouvelle va se répandre, et nos enfants, même les moins favorisés de la fortune, pourront désormais posséder une bibliothèque bien à eux : la nouvelle *Bibliothèque merveilleuse Larousse :* **Les Livres roses !**

Puisse cette saine littérature captiver les jeunes lecteurs et les éloigner des dangereuses publications à la mode, récits policiers, journaux à carricatures, véritable école de démoralisation, de sottise et de mauvais goût ! Chaque volume, comprenant 64 pages, illustrées de nombreuses gravures, 20 cent.

IL PARAIT DEUX VOLUMES PAR MOIS (1er et 3me samedi).

Vient de paraître : No 25. **Les Mauvais Tours de Goupil le Renard.** *(Demander le prospectus spécimen contenant la liste des 24 volumes à la LIBRAIRIE PAYOT et Cie, LAUSANNE).*

Bollinger's Schreibvorlagen

für Rundschrift & Gotisch Preis 1.- Fr.

für deutsche & franz. Schrift Preis 70 Cts.

Bei Mehrbezug Rabatt.

Verlag: Bollinger-Frey, Basel.

INSTITUT LÉMANIA

Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),
à la **Maturité fédérale**
et au **Polytechnicum fédéral.**

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fourni gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

PERRENOUD & Cie

Successeurs de **P. BAILLOD & Cie**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.